

Cantons et communes devront recapitaliser leurs caisses de pension, décide le Conseil des Etats

3 mars 2010 12:06

Cantons et communes devront recapitaliser leurs caisses de pension, décide le Conseil des Etats

Cantons et communes devront améliorer la situation financière de leurs caisses de pension. Sensible aux problèmes des collectivités publiques, les Etats ont cependant renoncé mercredi à leur imposer une recapitalisation intégrale. La solution prônée par la Chambre des cantons risque de coûter 10 milliards de francs aux collectivités publiques, voire 43 milliards avec les réserves. La gauche a dénoncé l'"orthodoxie comptable" du projet. Le gouvernement et la droite ont eux plaidé pour l'égalité de traitement entre caisses publiques et privées, tenues d'assurer 100% de couverture. Le dossier passe au National.

URL de cet article

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200003&sid=11854003>